

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mars 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 22 mars à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison Pour Tous d'ISSANS sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

**Étaient présents** : tous les Conseillers.

Monsieur Thierry MULLER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.**

### **Approbation du compte rendu de la séance précédente**

Approuvé à l'unanimité.

### **Lotissement**

La commercialisation des terrains est en cours, il reste 3 parcelles disponibles.

### **Subventions**

Aucune subvention accordée.

### **Motion service public de l'énergie**

Le Conseil, à raison de 10 voix sur 11, adopte la motion demandant la préservation d'un véritable service public de l'énergie.

### **Pays de Montbéliard Agglomération**

- Défense incendie  
Le Conseil valide la prise de compétence défense extérieur contre l'incendie par PMA qui prend en charge les dépenses liées au Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- Projet de santé  
Le Conseil approuve la prise de compétence par PMA pour la mise en œuvre du « projet santé ».

### **Bois**

- Travaux forestiers  
Le Conseil approuve à l'unanimité le programme de travaux proposé à par l'ONF pour un total de 5 550,00 € HT.
- Règlement d'affouage  
Le Conseil approuve la modification du règlement d'affouage concernant les lots bois de griffage.

### **Demandes de subventions et fonds de concours**

Le Conseil Municipal approuve le projet de sécurisation routière de la rue principale (RD 37) et demande une subvention au département et un fonds concours à PMA

### **Tarifs du déneigement**

Le Conseil Municipal approuve le tarif de 80 € par sortie.

### **Débat d'orientation budgétaire**

Madame HUGENDOBLER, Adjointe chargée des finances, présente le projet de budget 2021. Le Conseil Municipal approuve les orientations budgétaires proposées.

### **Questions diverses**

- Le fleurissement du village aura lieu le 08 mai. Rendez-vous est donné aux bénévoles au local communal à 09h00.
- Le nettoyage du village sera effectué le 10 avril. Rendez-vous est donné aux volontaires à la Maison Pour Tous à 09h00.

Pour ces deux actions, une confirmation sera distribuée dans les boites aux lettres.

- Le photocopieur de la Mairie va être remplacé. L'option location est retenue.

Fait à ISSANS le 24 mars 2021

Le Maire  
Gaston CHENU